

# LA CUEVA DE LOS FLAMENCOS Association Flamenco Pasión

## RÈGLEMENT INTERIEUR 2016 / 2017

### **Article 1** : Le règlement intérieur

Le présent règlement est affiché de façon permanente dans nos locaux et est consultable par tous.

### **PROCÉDER À UNE INSCRIPTION VAUT ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR**

### **Article 2** : Inscriptions et paiement

- L'adhésion obligatoire (15€) est valable pour la saison 2016 / 2017 (de septembre 2016 à fin juin 2017), et non remboursable.

#### **- L'engagement est annuel.**

- Règlements des cotisations obligatoirement à l'année, en 1 à 10 chèque(s), à l'ordre de FLAMENCO PASION.

La dernière échéance de paiement aura lieu le 5 juin 2017 pour les élèves qui souhaitent étaler leurs paiements.

- Les inscriptions trimestrielles ne sont acceptées qu'à partir de janvier 2017. Règlement en 1 à 3 chèques à l'ordre de FLAMENCO PASION

- Inscriptions par ordre d'arrivée dès réception du dossier complet.

- Les chèques sont encaissés le 5 du mois.

- Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité.

- A partir du 5 septembre 2016, pour tout abandon même motivé, le règlement d'un trimestre de cours sera exigé.

- Tarif réduit de 5% applicable sur délivrance d'un justificatif, auprès des étudiants, des demandeurs d'emploi, et des enfants de moins de 15 ans suivant les cours adultes.

- La Cueva de los Flamencos – Association Flamenco Pasion se réserve le droit de modifier ou d'annuler les horaires de cours et de stages pour cause de manque d'effectif ou en cas de force majeure.

### **Article 3** : Absences et remboursements

- En cas d'absence de l'élève, les cours ne sont pas remboursés ni rattrapables.

- En cas d'absence du professeur, il sera proposé aux élèves une solution de remplacement.

- Aucun remboursement n'aura lieu, sauf :

- pour raison de santé empêchant l'élève de suivre ses cours toute la saison durant, et uniquement sur présentation d'un certificat médical. Les grossesses ou pathologies de grossesse ne pourront pas donner lieu à un remboursement.

- dans le cas d'une mutation (déménagement hors département). Remboursement uniquement sur justificatif.

En cas d'interruption de toute la saison, pour raison médicale ou de mutation, le remboursement sera effectué sur la base du tarif trimestriel. Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité.

### **Article 4** : Responsabilités diverses

- La Direction et les professeurs ne sont pas responsables des mineurs en dehors des heures de cours.

- Flamenco Pasion décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans ses locaux.

- Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

- Il est recommandé d'avoir souscrit une assurance personnelle.

### **Article 5** : Matériel

- Les adhérents devront vérifier systématiquement l'état des clous de leurs chaussures avant de monter sur les tapis de danse.

### **Article 6** : Matériel pédagogique et Droit à l'image

- Il est formellement interdit de filmer les cours ou les stages, sauf accord du professeur.

- Flamenco Pasion se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future l'image des élèves inscrits à des fins de communication sur tout support que ce soit.

### **Article 7** : Gala de fin d'année

- Le Gala de fin d'année n'a aucun caractère obligatoire.

- La représentation du gala est payante (sauf pour les élèves y participant), y compris pour les familles d'élèves.

- Il sera demandé une participation (montant variable mais d'un maximum de 8€ pour la location d'un costume).

### **Article 8** : Vacances scolaires

Les cours hebdomadaires ne seront pas assurés :

- du lundi 17 octobre 2016 au lundi 31 octobre 2016

- du lundi 19 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017

- du lundi 20 février 2017 au lundi 6 mars 2017

- du lundi 17 avril 2017 au mardi 2 mai 2017

Jours fériés : cours maintenus le mardi 1er novembre 2016 / pas de cours le lundi 1er mai 2017 / cours maintenus le lundi 8 mai 2017 / pas de cours le jeudi 25 mai 2017 / cours maintenus le lundi 5 juin 2017

Les cours hebdomadaires ne seront pas assurés :

**Fin des cours le 24 juin 2017.**